



# Lettre d'information « Confinés et Solidaires »

Mairie de Plougonven

N°5 - 29 avril 2020

## Vie économique : soutenons nos commerçants et artisans :

- **Sonia Quémeneur** - Livraison gratuite à domicile d'alimentation et soins naturels pour chiens, chats et chevaux (06.72.90.84.91 ou soniaqmn@gmail.com).
- **Taxi Philippe Plusquellec** (06.89.93.23.69 ou pplusquellec@wanadoo.fr).
- **La pharmacie de Marie-Annick Ollivier** (02.98.78.60.78) : ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h.
- **Le Point Vert** - produits pour le jardin potager et aliments pour les animaux (02.98.78.61.21) : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermé le samedi et le lundi. Pas de drive.
- **Spar** (02.98.78.71.56) : ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h15 et le dimanche de 9h à 12h.  
Possibilité de passer les commandes par téléphone et livraison possible en cas d'incapacité majeure de déplacement.
- **Le Tito** - tabac et presse (02.22.55.35.93) : ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 13h et de 18h à 20h et le samedi de 8h30 à 13h.  
Fermé le mercredi et le dimanche.
- **C'pizz** - pizzas à emporter (09.88.00.06.56) : ouvert tous les jours de 18h30 à 20 h, sauf le mercredi (fermé).
- **Marie Rolland** - Maraîchère (06.17.40.18.61) : paniers à commander à l'avance et à retirer le vendredi entre 13h et 19h (**Fermeture exceptionnelle le 1er et le 8 mai**)

## Achat de Masques

En prévision du déconfinement, la Mairie a commandé un **masque lavable pour chaque habitant** de la commune et pour les agents communaux. Ces masques seront distribués **gratuitement**.

Ces masques « alternatifs », lavables, répondent aux recommandations de l'Association Française de Normalisation (AFNOR). Il ne s'agit ni de masques chirurgicaux, ni de masques de protection respiratoire individuel FFP2 réservés aux professionnels.

Les services de la Mairie étudient les modalités de distribution et la façon la plus sécurisée pour délivrer leurs masques aux Plougonvenois dans le courant du mois de mai. Il convient de rappeler que le port du masque ne remplace pas les gestes barrières et n'exonère pas des règles de distanciation. Il n'apporte qu'un supplément de protection, à condition d'être correctement porté et entretenu. Un masque mal porté est inefficace voire dangereux. **Nous vous tiendrons informés dès réception.**

Les couturières professionnelles de Plougonven qui font des masques aux normes AFNOR peuvent se faire connaître auprès de la commune.

## Ouverture des Ecoles

Suite à l'annonce de la réouverture progressive des écoles à partir du 11 mai, la municipalité a mis en place une commission de travail.

L'équipe composée d'élus de la municipalité, des directrices d'écoles, d'agents communaux et de délégués des parents d'élèves travaille en concertation pour adapter les règles de distanciation sociale dans le milieu scolaire, en tenant compte de la configuration des lieux.

De nombreuses questions sont à régler pour assurer les conditions sanitaires nécessaires pour l'accueil des élèves et les modalités d'encadrement, dans le cadre des préconisations de l'Etat.

Une première réunion a eu lieu mercredi pour appréhender concrètement les possibilités d'aménager des locaux, conformément aux souhaits des enseignants.

Cette action va sûrement mobiliser les services de la commune pendant la fin de la période de confinement.

Cette cinquième lettre d'information « confinés et solidaires » complète les quatre premières éditions, avec des informations nouvelles. Nous vous invitons tous, et particulièrement les responsables d'associations, à la diffuser largement à vos contacts qui la trouveront aussi en version numérique sur le site internet de la commune et en version papier.

## Les services de la mairie :

La mairie est fermée au public mais la continuité des services est assurée :

- **Mairie**, le matin, du lundi au vendredi :  
02.98.78.64.04 ou  
mairie@plougonven.fr
- Urgences en dehors des heures de permanence :  
06.87.33.89.81
- **CCAS**, aide à domicile et service de portage des repas, signaler des personnes isolées :  
02.98.78.69.04 ou  
ccas@plougonven.fr
- **Service enfance** :  
06.88.72.21.82 ou  
clsh@plougonven.fr

## Morlaix Communauté :

Accueil téléphonique des particuliers et entreprises du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (16h30 le vendredi) :

02.98.15.31.31

www.morlaix-communauté.bzh

## Mission Locale du Pays de Morlaix :

La Mission Locale du Pays de Morlaix assure une continuité de service pendant le confinement.

L'accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 13h30 à 17h (16h le vendredi) :

02.98.15.15.50 ou

contact@mlpm29.org

## EHPAD : les visites reprennent

Bonne nouvelle ! Dans les Ehpads du territoire, les visites aux résidents reprennent et s'organisent selon des modalités pratiques permettant de respecter les gestes barrières. Les établissements demandent aux personnes de s'équiper d'un masque de protection et d'utiliser le gel hydroalcoolique à leur disposition. La désinfection et l'aération des locaux sont prévues entre les visites.

Les établissements essaient de rendre le quotidien des résidents le plus agréable possible et multiplient les animations individuelles. Ils saluent également les gestes de solidarité permettant d'égayer leurs quotidiens, proposition de prêt de tablettes, concerts en plein air...

**A Ker an Dero (Plourin-lès-Morlaix)**, où séjournent nombre de Plougonvenois, l'établissement, en concertation avec les professionnels de santé, propose des visites sur rendez-vous sur trois créneaux horaires : 15h00-15h30, 15h45-16h15 et 16h30-17h00.

Les visites se déroulent dans le sas d'entrée au travers de la porte vitrée, et un

téléphone est installé pour permettre l'échange.

**A l'Argoat (Guervenan)**, les visites se déroulent sur avis médical et sont priorisées en fonction des besoins des résidents sur des créneaux horaires de 10h30 à 16h30. La visite dure 20mn.

## Coups de fil aux séniors :

Les personnes contactées la semaine passée ont été satisfaites de recevoir un appel et de pouvoir échanger avec les acteurs de la mairie. Dans l'ensemble, elles saluent la solidarité familiale et de voisinage qui s'est rapidement mise en place. Les appels seront renouvelés pour les personnes qui le souhaitent.



**Pôle de Santé**  
DES RIVES DU JARLOT

## Pôle de santé des Rives du Jarlot :

### Covid-19, faire face !

Les professionnels de santé des Rives du Jarlot se sont organisés face à l'épidémie :

- **Consultations médicales** : une filière « infections respiratoires » est dédiée aux patients présentant des signes pouvant évoquer un COVID-19 (toux, fièvres, courbatures, maux de tête, etc.) : Maison Médicale de Plougonven du lundi au vendredi, matin et après-midi, ainsi que le samedi matin, **sur rendez-vous** :

02.98.78.70.03.

- **Les cabinets infirmiers** ont adapté leurs tournées pour limiter le risque de contamination tout en maintenant les soins habituels indispensables aux patients par la priorisation des soins.

- **Les masseurs-kinésithérapeutes** restent disponibles pour les soins urgents et reprennent progressivement leur activité à la maison médicale à partir du 4 mai, ils poursuivent leurs visites à domicile et à l'EHPAD de Ker An Dero pour les patients les plus fragiles, afin d'éviter la perte d'autonomie.

Plourin-lès-Morlaix : 02.98.72.60.28

ou [kinesbourgplmx@orange.fr](mailto:kinesbourgplmx@orange.fr)

Plourin St Fiacre et Plougonven :

02.98.88.12.04.

**La psychologue** du pôle, Estelle FOULGOC propose des consultations par visioconférence et par téléphone, séances à durée variable en fonction des besoins. Pour les patients COVID et leur famille, ces consultations sont totalement gratuites et confidentielles le temps de la crise.

07.71.17.06.57

[efoulgoc.psy@gmail.com](mailto:efoulgoc.psy@gmail.com)

**Le cabinet d'ostéopathie** de G. BEAUDOUIN est fermé le temps du confinement.

**Ghislaine GUILLOU**, facilitatrice scolaire (06 59 51 82 84 - [expedio.fr](http://expedio.fr)) sera disponible à partir du 11 mai pour aider les enfants dans leurs apprentissages. Ecoliers, collégiens et lycéens, dys et non dys. Accompagnement personnalisé pour rattraper un retard, remédier à une difficulté ou consolider des acquis.

### COVID19 - LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

**NUMEROS NATIONAUX**

**EN CAS D'URGENCE**  
17 114  
17  
SMS au 114

**ENFANCE EN DANGER**  
119

**ARRÊTONS LES VIOLENCES**  
ARRETONS LES VIOLENCES  
Tchat  
[arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr)

**PLATEFORME D'ECOUTE**  
3 9 19  
Accessible pour victimes et témoins  
Du lundi au dimanche de 9h à 19h  
3919

**IVG CONTRACEPTION**  
Numéro gratuit  
0 800 08 11 11

**NE FRAPPEZ PAS, APPELEZ**  
Numéro auteurs de violences  
08 019 019 11

[www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne)  
[@bretagnegouv](https://twitter.com/bretagnegouv)  
[@prefetbretagne](https://www.facebook.com/prefetbretagne)

**VIOLS FEMMES INFORMATIONS**  
Numéro gratuit  
0 800 05 95 95

**DANS LE FINISTERE**

**CIDFF 29**  
Informations juridiques et accompagnement femmes victimes  
06 48 53 59 48

**PRES DE CHEZ VOUS**

**MORLAIX**  
PLANNING FAMILIAL  
Santé sexuelle, IVG, contraception  
06 41 27 57 40

## Le frelon asiatique

En avril, la fondatrice ayant survécu à la période hivernale commence seule la construction de son nid dans un lieu protégé (abri de jardin, auvent, grange, etc.). Ce nid ne contient que quelques alvéoles dans lesquelles la fondatrice dépose ses oeufs. La fondatrice est seule pendant une trentaine de jours, jusqu'à l'apparition des premières ouvrières. L'élimination du nid est donc facile à cette époque, c'est donc le moment de disposer des pièges en suivant la méthode décrite sur le site ci-dessous :

<http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-du-finistere/>

## Un acte citoyen

Dans les voies ouvertes à la circulation publique, les propriétaires, les professionnels et occupants des constructions riveraines, sont tenus, chacun au droit de sa « façade », de désherber les **pieds de murs**. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Ce geste écologique est également un acte citoyen et solidaire il contribue à l'attractivité de notre bourg et soulage d'autant le service des espaces verts, dont l'activité est contrariée par les mesures de confinement.

**« Sans sortir, on va s'en sortir ! »**